



SMS blessants en milieu universitaire

Par **Fanny321**, le 11/05/2015 à 18:29

Bonjour,

Je suis étudiante et dans le cadre de mes études, je travaille en groupe autour d'un projet à présenter sous peu.

J'ai reçu de la part d'un camarade appartenant au groupe, de désagréables sms tels que "P***** mais bouge ton gros cul" et "Si tu ne fais pas le taff on en tiendra compte à l'oral...".

J'estime faire ma part du travail et je trouve ces sms blessants et déplacés. J'ai déjà reçu des propos blessants de la part de cette personne mais je n'ai pu en garder la trace.

Peut on considérer que le premier sms possède un caractère injurieux ? Et le deuxième peut-il constituer une menace étant donné qu'il pourrait aboutir à une dépréciation de ma note auprès des profs s'ils y croyaient ?

Merci de votre aide et bonne soirée :)